

# EVENOS

*infos*



N°56-JUILLET 2017

## SERVICES TECHNIQUES

DES HOMMES SUR TOUS LES FRONTS

## BUDGET 2017

INVESTISSEMENTS PRIVILÉGIÉS

## ESPACE SPORTS ET LOISIRS

UN NOUVEAU LIEU POUR PETITS ET GRANDS

## ÉCOLES

RYTHMES SCOLAIRES MAINTENUS

FÊTE DE LA PIVOINE  
UNE PREMIÈRE RÉUSSIE

# PRATIQUE

## MAIRIE

Tél. : 04 94 98 50 86  
Fax : 04 94 98 89 60  
Courriel : [accueil.secretariat@evenos.fr](mailto:accueil.secretariat@evenos.fr)  
Site internet : [www.evenos.fr](http://www.evenos.fr)  
Page Facebook : [evenos@evenos.page officielle](https://www.facebook.com/evenos.page officielle)

Route de Toulon – 83330 ÉVENOS  
Ouverture du lundi au jeudi  
De 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30  
Le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

**URGENCE MAIRIE** : Tél. : 06 71 91 30 78  
**URGENCE ÉLUS** : Tél. : 06 68 90 28 78

## PERMANENCES EN MAIRIE

Assistante sociale : le 4ème jeudi du mois (sur rdv)  
ADAFMI : **désormais permanence au Beausset**  
M.I.A.J : le mardi après-midi, tous les 15 jours (sur rdv)  
C.D.I.S. : le lundi après-midi (sur rdv)  
Conciliateur de justice : le 2ième et 4ième lundi de chaque mois (sur rdv)  
SALLES MUNICIPALES : pour location, se rendre en mairie

## URGENCE

**SAMU** : Tél: 15 et 112 (portable)  
**GENDARMERIE** : Tél: 17  
Tél: 04 94 98 70 05  
**POMPIERS** : Tél: 18  
Tél: 04 94 98 58 50  
**CENTRE ANTI-POISON** : Tél: 04 91 75 25 25

## LES ÉCOLES

MATERNELLE Sainte Anne : Tél: 04 94 90 34 94  
ÉLÉMENTAIRE Sainte Anne : Tél: 04 94 90 38 88  
ÉLÉMENTAIRE Le Broussan: Tél: 04 94 90 38 91  
CRÈCHE PARENTALE : Tél: 04 94 90 33 04  
CENTRE DE LOISIRS : Tél: 06 14 40 71 91

TAXI ÉVENOS Tél: 06 72 44 01 14

## LA POSTE

Ouverte du Lundi au Vendredi de 9h30 à 12h  
Samedi de 9h à 12h

Tél: 04 98 00 28 55

## SANTÉ

### MÉDECINS :

Dr Coquin Tél: 04 94 90 31 83  
Dr Bullo Masuyer Tél: 04 94 90 31 83

### DENTISTES :

Dr Alvarez Tél: 04 94 88 34 07  
Dr Collin Tél: 04 94 29 60 15

### INFIRMIÈRES à domicile:

J. Boniface / I. Galtier / R. Thebaud Tél: 04 94 90 31 88  
Sandrine Berger Tél: 06 82 31 68 31  
Karine Sangrouber Tél: 06 69 70 15 17  
Caroline Muckensturm Tél: 06 58 71 58 29

### KINÉSITHÉRAPEUTE :

G. Laborde Tél: 06 60 99 15 31

### PODOLOGUE :

F. Bedoya Tél: 04 94 62 00 86

### PSYCHOLOGUE :

C. Rolando Tél: 06 66 78 58 03

PSYCHOMOTRICE D.E. / SOPHROLOGUE :  
Gaëlle Trouyet Tél: 06 07 61 37 93

### ORTHOPHONISTE :

S. Fedorowsky Tél: 04 94 25 24 17

### OSTHÉOPATHES :

C. Taupiak Tél: 06 65 76 21 06  
C. Nadjar Tél: 06 68 49 15 10  
O. Daga Tél: 07 81 14 90 38

### PHARMACIE :

Mme Antien Tél: 04 94 90 35 23

## SOS MÉDECIN

week-end et jours fériés de 8h à 24h  
Tél: 15  
Tél: 04 94 14 33 33



## ÉVENOS infos- Magazine

d'information de la Commune d'ÉVENOS

Tél. 04 94 98 50 86

Courriel : [accueil.secretariat@evenos.fr](mailto:accueil.secretariat@evenos.fr)

### Éditeur :

Municipalité d'Évenos – Hôtel de Ville- 83330 Évenos

**Directeur de la publication :** Blandine Monier, Maire d'Évenos

### Conception et Rédaction

Vérane Guérin

**Webmaster :** Mirobolus

**Photographes :** VG, DD, JL, MB, SN, SB, PS, JL

**Imprimeur :** MARIM Imprimerie – TOULON

Juillet 2017 – Tirage 1200 exemplaires  
Dépôt légal : juillet 2017

Impression Marin 04 98 00 13 00  Nous avons choisi un imprimeur respectant l'environnement.

Ce magazine est distribué :

- Dans toutes les boîtes aux lettres de la Commune d'ÉVENOS
- Disponible en mairie
- Téléchargeable et consultable sur le site internet de la ville : [www.evenos.fr](http://www.evenos.fr)

Si vous ne le recevez pas, contactez le 04 94 98 50 86

Tous droits de reproduction ou adaptation, même partielle, par quelque procédé que ce soit, des textes, photos et illustrations, sont strictement interdits dans tous les pays (Loi N°92-597 du 10.7.1992, code de la propriété individuelle).

Remerciements pour collaboration : les élus, le personnel, le centre de loisirs, les associations et les écoles de la commune

# SOMMAIRE

## ÉDITO

pages 4 et 5

## FOCUS SUR LES SERVICES TECHNIQUES

pages 6 et 7

## TRAVAUX

pages 8-9 et 10

## DOSSIER : BUDGET 2017

page 11

## PRÉVENTION

pages 12 et 13

## FÊTE DE LA PIVOINE

pages 14 et 15

## LA VIE DES ÉCOLES

pages 16 et 17

## LA VIE DANS LA CITÉ

page 18

## CULTURE

page 19

## HOMMAGES

page 20

## ÉTAT CIVIL

page 21

## LES RENDEZ-VOUS D'ÉVENOS

page 22

## TOURISME ET LOISIRS

pages 23 et 24





Chères Ébrosiennes, Chers Ébrosiens,

Ce premier semestre 2017 a vu la concrétisation de plusieurs projets que nous avions mis en oeuvre et qui nous tenaient à cœur.

Le sport et la jeunesse font toujours partie de nos priorités et c'est avec une très grande satisfaction que nous avons inauguré le 28 juin un espace de sport et de loisirs pour petits et grands, quartier des Hermites.

La réalisation de cet espace est le résultat de la synergie existant entre la commune et la CASSB, cette dernière intervenant au niveau de plusieurs investissements nécessaires sur la commune.

## CASSB UNE COLLABORATION RÉUSSIE

Cet espace de sports et de loisirs en est un exemple, comme l'aménagement des conteneurs pour poubelles ou la future réfection des rues pavées de Nèbre.

Grace à cette coopération, nous pouvons mener à bien des investissements que nos finances de petite commune ne nous permettraient pas.

En effet, d'une année sur l'autre les dotations de l'Etat diminuent de manière drastique obligeant à une gestion des plus rigoureuses et parfois des choix cornéliens.

L'optimisation des finances de la commune passe par la réorganisation des services.

Nous avons d'ores et déjà modifié le fonctionnement des services administratifs afin d'en améliorer l'action.

Madame LE MAIRE REÇOIT TOUS LES JEUDIS MATIN SUR RENDEZ-VOUS

et TOUS LES 1ER MERCREDI DE CHAQUE MOIS SANS RENDEZ-VOUS

Les adjoints reçoivent sur rendez-vous

# ÉDITORIAL



Le premier semestre 2017, notre effort a porté sur la valorisation des services techniques.

Nous avons des agents compétents.

Avec l'arrivée d'un nouveau Chef de Service, notre volonté est d'améliorer le déploiement des équipes techniques afin d'optimiser leurs missions.

## MISSION : BIEN VIVRE À ÉVENOS

L'espace de sports et de loisirs, le dojo en cours de finition étaient autant de projets que nous avions promis de réaliser au cours du mandat.

De même en est-il du suivi des plus petits au travers d'un accompagnement des besoins scolaires.

C'est ainsi qu'Évenos peut se prévaloir d'être équipé de tableaux numériques qui placent les petits ébrosiens à la pointe de la technologie éducative.

Et parce que notre village doit vivre avec son temps, nous faisons tout pour que la fibre optique qui a commencé à se déployer sur le Broussan puisse s'étendre dans les meilleurs délais sur tous les hameaux.

## UNE DYNAMIQUE DE TERRITOIRE

Évenos bénéficie d'une situation particulière, entre les gorges d'Ollioules et le col du corps de Garde. Un espace remarquable qui n'a pas échappé aux randonneurs.

La Fédération Française de Randonnée et le département viennent de valider un circuit de randonnée que nous avions proposé et qui fait entrer Évenos dans les destinations de tourisme vert.

Cette orientation touristique se combine avec le projet en cours du Parc Naturel Régional de la Sainte Baume qui prend tourneure.

Cette ouverture touristique est une opportunité pour notre territoire et son développement économique futur.

Cette dimension me tient particulièrement à cœur et je m'engage avec toute mon équipe à favoriser toute initiative propice à la dynamique économique de notre commune.

Dans le même registre, nous avons la volonté de donner un essor à l'événementiel dans notre village. La première manifestation autour de la Fête de la Pivoine a démontré l'enthousiasme et l'engouement suscités par un évènement à la thématique ancrée



Mme Blandine Monier, entourée de ses adjoints et des organisatrices de l'événement « Entrepreneurs sous les étoiles » avec la présence de Loëtitia Quilici, vice-présidente départementale

sur le territoire.

Nous avons l'intention de pérenniser cette manifestation mais également d'en créer d'autres afin qu'Évenos prenne une part incontournable dans la vitalité, l'attractivité et l'innovation du territoire.

Blandine Monier  
Maire d'Évenos  
Vice-Présidente de la CASSB



En raison de la très forte sécheresse que subit notre territoire en ce début d'été, il convient de connaître la conduite à tenir et la réglementation d'accès aux massifs forestiers.

Le risque incendie est évalué en 4 niveaux de couleur : de jaune à noir et impose des restrictions progressives.

Nous rappelons que la loi prévoit une obligation de débroussaillage dans certaines zones. Les propriétaires sont tenus d'effectuer ces travaux.

Néanmoins en période de risque incendie, et suivant le niveau du risque, le débroussaillage ne peut se faire que sous certaines conditions.

Il est impératif de vérifier ces conditions avant d'entreprendre quoi que ce soit.

Afin de mesurer le risque quotidien, nous vous conseillons de vous connecter sur le site de la commune [www.evenos.fr](http://www.evenos.fr)

L'onglet vigilance météo vous permettra un accès immédiat au niveau de vigilance et aux conseils de la Préfecture.

LA SÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS.



## PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA SAINTE BAUME



Mercredi 8 février 2017 le Comité syndical du projet de Parc naturel régional de la Sainte-Baume s'est réuni au Plan d'Aups .

A l'appel de son Président, Michel Gros, et de la Conseillère régionale de Provence-Alpes-Côte d'Azur, déléguée aux Parcs naturels régionaux, Jacqueline Bouyac, de nombreux maires, dont Blandine Monier, étaient présents pour manifester leur soutien et leur attachement au projet de Parc qui entre dans sa dernière ligne droite.

L'ordre du jour de cette réunion était chargé et a permis de nombreuses avancées. Il s'agissait pour les élus de valider la Charte et ses documents constitutifs modifiés suite à l'enquête publique qui s'était tenue du 15 novembre au 16 décembre 2016 pour recueillir les avis et remarques du public. Après l'adoption à l'unanimité de ces textes constitutifs en séance, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a pu lancer la consultation officielle des collectivités membres qui ont eu quatre mois pour délibérer sur leur adhésion au futur PNR de la Sainte-Baume.

La commune d'Évenos a délibéré et adopté le projet à l'unanimité en date du 29/05/2017.

Si les étapes à venir se poursuivent selon le rythme attendu, le Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume pourrait bien voir le jour en 2017.

Ce sera le début d'une belle aventure aux objectifs nobles : préservation d'une nature précieuse et généreuse sur notre commune, engagement pour les générations futures.

## DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX MAIS ÉGALEMENT ÉCONOMIQUES

Le PNR est un moyen pour intégrer harmonieusement l'homme et ses activités dans une vision d'avenir, pour permettre un développement respectueux et réussi. Le PNR est un outil de développement.

Les 29 communes réunies autour de ce projet vont se donner les moyens d'une projection dans l'avenir en préservant leur patrimoine.

A proximité des grandes métropoles marseillaises et toulonnaises, la création du Parc Naturel Régional est un enjeu vital.

Pour suivre l'actualité en direct de notre village rendez-vous sur notre site [www.evenos.fr](http://www.evenos.fr) ou notre page facebook [Evenos.page.official](https://www.facebook.com/Evenos.page.official)



# LES SERVICES TECHNIQUES :



LUDOVIC DELPRETE  
Adjoint aux services techniques

Une fois par semaine, les élus se réunissent avec le chef des services techniques afin de planifier les travaux ou réfections à réaliser. C'est le moment où sont examinées les demandes des administrés.

Un des objectifs prioritaires de l'équipe municipale dès le début du mandat a été l'optimisation des services devenue inévitable au regard des baisses des ressources communales.

Les services techniques n'ont pas échappé à cet effort de restructuration dans l'optique d'une valorisation de leur action et d'un élargissement de leurs tâches.

L'arrivée d'un nouveau responsable des Services Techniques, Michel THIBAUT va permettre la mise en place de cette réorganisation.

Les grands axes de réflexion étant : le redéploiement des services techniques sur d'autres missions, la volonté de faire intervenir les services techniques sur des chantiers précédemment sous-traités, repenser le travail autrement et la mise en place d'un plan de formations des agents.

Le traitement des travaux en régie a toujours été un objectif prioritaire de l'équipe municipale. Pour des raisons budgétaires, afin d'éviter au maximum la sous-traitance, mais également par commodité, la commune bénéficiant d'employés techniques compétents, les interventions peuvent être plus rapides.

C'est ainsi que les services techniques ont pu réaliser en régie la plupart des travaux d'entretien et de rénovation de la commune.

Cette année, avec la restructuration administrative qui a été engagée, une nouvelle approche de la sécurité a été mise en place, afin que les agents travaillent dans de meilleures conditions.

## LES ÉQUIPES TECHNIQUES

Les employés des services techniques interviennent en synergie en fonction de leurs spécialités sous la responsabilité de Michel THIBAUT, nouveau responsable des services techniques qui rejoint l'équipe le 1er avril 2017, après le départ à la retraite de Paul BRUNA.

Michel THIBAUT est technicien principal 1ère classe.



# DES HOMMES SUR TOUS LES FRONTS



L'équipe des services techniques au complet, de gauche à droite à l'arrière plan : Alexandre Palomo, Julien Loidon, David Tiberty, Didier Tanguy En première ligne, de gauche à droite : François Itam, Jacques Lauricella, Jean-Claude Gallois-Montbrun, Christian Tanguy, le Chef des Services Techniques Michel Thibaut, Romain Rossi, Bertrand Lepagneul et Manu Dedinger

## DÉMÉNAGEMENT PROGRAMMÉ

Comme nous l'évoquions dans le précédent numéro de l'Évenos infos, après la fermeture de la «déchetterie», les services techniques vont devoir déménager.

Il faut remplacer les locaux actuels, non compatibles avec les missions des services techniques municipaux et la réglementation.

Il est prévu de construire un nouveau centre technique municipal sur un terrain d'environ 2 500 m<sup>2</sup>, au niveau de l'usine TOULON ENROBÉ, sur un terrain communal.

Il est prévu notamment :

- Un bâtiment comprenant des bureaux, salle de réunion, vestiaires et sanitaires,
- Un espace couvert à usage technique (rangement des véhicules professionnels, locaux techniques divers, espaces de stockages),
- Des espaces extérieurs aménagés pour le stockage des matériaux, le stationnement des véhicules du personnel ou des visiteurs (dont une place pour les personnes à mobilité réduite),



## LE DÉPART À LA RETRAITE DE PAUL BRUNA

Nous nous sommes réunis le mardi 29 mars 2017 pour rendre hommage à Paul BRUNA, pour la carrière qu'il a menée au sein de notre collectivité, depuis trente années, avec professionnalisme et loyauté envers sa commune.

Le 1er avril 1988, il intègre le service de l'Eau et de l'Assainissement d'Évenos, en tant qu'ouvrier professionnel stagiaire 3ème échelon.

Compte tenu de son expérience professionnelle dans le domaine, il a été promu agent technique qualifié le 1er juin 1988 et titularisé le 1er avril 1989 à ce poste.

Le 1er avril 1994, il obtient un avancement de grade en tant qu'agent technique principal.

En 2002, il prend la responsabilité du service de l'Eau et de l'Assainissement, grâce auquel il obtient, le 1er juin 2003, un avancement de grade en tant qu'agent de maîtrise qualifié.

En 2008, Paul BRUNA prend la responsabilité des services techniques de la municipalité, dans lequel il restera jusqu'à son départ à la retraite le 1er juin 2017.

Toute la municipalité lui souhaite une longue et paisible retraite, pendant laquelle il pourra exercer pleinement toutes ses passions.



## PROJETS ET RÉALISATIONS

Ces derniers mois nos équipes techniques sont intervenues sur plusieurs chantiers. Dans le village et également sur les extérieurs.

### LE PARVIS DE L'ÉGLISE

Le parvis de l'église fait peau neuve.

Suite à son vieillissement et dans un souci d'esthétique et de sécurité, la municipalité a fait reconstruire un mur et un escalier, afin de rendre plus agréable cet endroit.

Rappelons que ces travaux ont été réalisés en totalité par les services techniques d'Évenos.



### UN CHÊNE ABATTU À LA COLLE

Suite à la tempête qui a touché Évenos dernièrement, un gros chêne déjà malade au niveau de ses racines menaçait de tomber. Après vérification et conseils pris auprès de l'ONF, la recommandation d'abattage nous a été faite car le risque de chute était trop important. Nous sommes conscients que cet acte a pu choquer certains riverains, et nous nous en excusons, mais le danger réel existant ne nous a pas permis d'envisager une issue différente.

### SUR LA RD462 RESTAURATION DU SITE ET DÉSOBSTRUCTION DU LIT DE LA RIVIÈRE

Dans le cadre de ses obligations, le département possède la compétence de la défense des forêts contre les incendies. En la matière le Département représenté par le Pole Technique Provence Méditerranée Ouest, se doit de réaliser le débroussaillage de type DFCI le long de routes départementales. Les routes impactées sont inscrites dans un arrêté préfectoral.

En 2014, la route départementale «RD462» à Évenos, faisait partie des structures à débroussailler conformément à l'arrêté préfectoral du 20 avril 2011. Le Pôle PTPMO a donc engagé les travaux sur une première tranche (de l'école jusqu'aux services techniques) afin de mettre en conformité l'ouvrage. La 2ème tranche devait être programmée dans la continuité, début 2015. Préalablement à cette intervention une coupe de bois a été réalisée par la Coopérative Provence Forêt entraînant une impossibilité pour les services départementaux de réaliser la totalité des travaux programmés.

Depuis, un nouvel arrêté préfectoral sur le débroussaillage aux abords des routes départementales est entré en vigueur (arrêté du 30 mars 2015) où ne figure plus la RD462.

Néanmoins, pour des questions de sécurité liées à la création d'embâcles lors de fortes pluies et pour limiter le risque de propagation d'un feu de forêt, le Département a décidé de finaliser le chantier et donc d'intervenir sur les berges et le lit de la rivière le long de la RD462 afin d'éliminer les rémanents. Les arbres abîmés, morts sur pied ou prêts à tomber vont être abattus. Le bois issu de la coupe a été rangé sur les redans ou évacué sur les délaissés existants le long de la RD462 (sur la plateforme de tri sélectif en face de l'entrée des services techniques de la Mairie d'Évenos).

Le chantier s'est déroulé d'avril à mi-juin en 3 phases: Le débroussaillage du bord de la chaussée jusqu'au lit de la rivière et berge opposée puis l'abattage des arbres abîmés, morts sur pied et prêts à tomber, le rangement des bois sur redans, l'évacuation sur les délaissés RD462 et la zone de tri sélectif, enfin l'opération de brûlage de branches et rondins dans le lit de la rivière.

L'équipe «espaces verts» des services techniques intervient également régulièrement sur le nettoyage des berges.

**Rappel : quand une habitation touche une berge, le propriétaire est tenu d'entretenir la partie attenante à sa propriété**

### RÉFECTION DU CHEMIN DE LA PEYRANNE ET DE LA TRAVERSE DES GUIS

Suite à divers travaux dans ces quartiers, les chemins de la Peyranne et la traverse des guis n'étaient plus carrossables à certains endroits.

Nos services techniques ont donc réalisé un « gros pansement » rendant ainsi plus agréable la circulation pour les riverains.

Une barrière a également été installée pour le confort des riverains, chemin de la Peyranne.



## PROJETS ET RÉALISATIONS



### ESPACE DE SPORTS ET DE LOISIRS

Le 28 juin, un espace de sports et de loisirs a été inauguré aux Hermites, grâce à l'agglomération Sud Sainte Beaume en qualité de Maître d'ouvrage.

Ces installations sportives, situées face à l'école élémentaire Édouard Estienne, sur un terrain de 2 700 m<sup>2</sup> à Sainte-Anne, pourront être utilisées par tous, petits et grands. Elles comprennent de nombreux équipements permettant une pratique sportive ludique sur une surface en énoré. Les amateurs de sports collectifs y trouveront un terrain de football, de basket et de handball, des agrès pour adultes et une pyramide de cordes pour les enfants à partir de 5 ans.

Un aménagement paysager ainsi que des bancs, tables et corbeilles confortent l'agrément du lieu. Une place de stationnement pour personne à mobilité réduite a également été réalisée.

Pour permettre cet aménagement, il a fallu aussi prévoir un assainissement pluvial, ainsi que l'enfouissement de la ligne électrique au niveau de l'école Édouard Estienne jusqu'à la place d'Orgères.

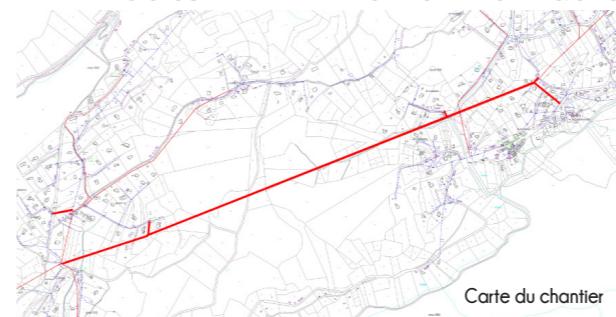
D'après l'arrêté municipal, cet espace sera ouvert :

- tous les jours de 08h00 à 18h00 du 01 octobre au 30 avril
- tous les jours de 08h00 à 21h00 du 01 mai au 30 septembre

Gageons que ce lieu convivial va apporter une nouvelle vie pour Évenos et ses habitants.



### ENFOUSSEMENT DE LIGNES ÉLECTRIQUES



ENEDIS a entrepris un chantier sur le Chemin de la Colle.

Il s'agissait de travaux d'enfouissement de lignes électriques Haute Tension Aérienne (20 000 Volts) d'une longueur de 2 400 mètres linéaires. Cette ligne aérienne a été remplacée par la pose de 2 935 mètres linéaires de réseaux souterrains.

En plus d'améliorer le côté esthétique du paysage cet enfouissement aura permis de :

- Supprimer le risque incendie généré par le passage des lignes dans une végétation sauvage.
- Supprimer une vingtaine de points avifaunes (dispositif permettant l'éloignement aux pièces sensibles et dangereuses pouvant causer la mort d'oiseaux).
- Sécuriser la desserte en énergie du Broussan, en supprimant les risques liés aux aléas climatiques (foudre, vent..).

### CHANGEMENT SUR LES CONTAINERS DE LA PLAINE

Suite aux travaux d'enfouissement de ligne électrique, une tranchée sur ce site a été effectuée.

Cependant, lors de la première intervention d'évacuation des containers de tri, le camion qui intervenait n'a pas pu être stabilisé, car le remblai de la tranchée était trop meuble. Une dalle a donc été réalisée, mais au retour du camion, le niveau initial ayant été rehaussé, le camion risquait d'accrocher la ligne télécom.

La collecte ne pouvant pas être effectuée dans de bonnes conditions, les containers ont donc été refermés.

Pour pallier à ce problème, des bacs de tri ont été mis à disposition des administrés afin qu'ils puissent continuer à effectuer leurs dépôts.

Nous avons demandé de rehausser la ligne télécom. Cette intervention a été réalisée, la collecte a retrouvé son cours normal.



# PROJETS ET RÉALISATIONS

## LA FIBRE OPTIQUE À ÉVENOS



Dans le cadre du programme Orange Territoires Connectés, l'opérateur Orange va déployer la fibre optique jusqu'au NRA (Nœud de Raccordement d'Abonnés) du Broussan.

Le NRA est actuellement raccordé au reste du réseau d'Orange par un faisceau hertzien via des antennes. Ce faisceau limite les débits et va être supprimé au profit de la fibre optique qui sera installée dans les infrastructures existantes de l'opérateur et par une artère aérienne sur poteaux qu'il convient de construire.

Les poteaux vont donc permettre d'amener la fibre jusqu'au NRA du Broussan. L'ensemble des services sera alors disponible sur le ré-

seau cuivre (ADSL, VDSL et TV numérique). A titre d'indication, sur les quelques 390 lignes raccordées au Broussan, 360 foyers pourront regarder la TV numérique via leur box, plus de 200 auront des débits supérieurs à 10Mbit/s et parmi ceux-ci 120 pourront bénéficier de très haut débit c'est-à-dire supérieur à 30 Mbit/s via le VDSL. Cette dernière technologie est utilisée pour optimiser les débits dans un rayon de 1 kilomètre autour du NRA.

Les collectivités et notamment la Mairie d'Évenos et le Conseil Départemental ont un rôle de facilitateur pour que le déploiement se déroule dans les meilleures conditions et que le débit soit amélioré rapidement pour tout le monde.

## DOJO DES ANDRIEUX RÉALISATION EN COURS

Doter Évenos de nouveaux équipements sportifs faisait partie des engagements de campagne de Mme le Maire et de son équipe, d'où la volonté de mener ce projet à bien.

En fait, après un démarrage compliqué par manque de candidat à la maîtrise d'oeuvre, la réalisation du dojo a commencé.

Pour rappel, ce projet consiste en l'aménagement de locaux existant à l'école maternelle des Andrieux, disposant d'un accès séparé et permettant la réalisation

- d'un dojo d'une surface de 115,40 m<sup>2</sup>,
- d'une salle de boxe d'une surface de 48,80 m<sup>2</sup>,
- de vestiaires, douches et sanitaires,
- d'un espace d'accueil et de rangement,
- d'aménagement en extérieur de stationnements dont une place pour personne à mobilité réduite.

Les travaux ont finalement débuté le 24 avril et s'achèveront fin juillet 2017. Ils ont été confiés à un Maître d'œuvre extérieur, conformément à la loi MOP et sont décomposés en 6 lots :

- Maçonnerie , gros-œuvre et voirie,
- Doublage,
- Menuiseries intérieures,
- Electricité,
- Plomberie, chauffage, ventilation, climatisation,
- Peinture.

La réception de l'espace sportif est prévue pour l'été 2017.

## LE VIEIL ÉVENOS RÉNOVÉ

Le réaménagement des rues du Vieil Évenos est programmé.

En concertation avec la commune et l'Agglomération Sud Sainte Baume, qui intervient en qualité de Maître d'ouvrage, il a été décidé d'un aménagement en pavés des ruelles de Nèbre.

Le marché de maîtrise d'œuvre est d'ores et déjà lancé.

Le projet consiste en la réhabilitation des espaces piétonniers et des voies circulées, de la place de la Caranque jusqu'à la place des consuls, ce qui représente une superficie d'environ 900 m<sup>2</sup>.

Les sols seront traités exclusivement avec des matériaux de type dalles ou pavés.

Les travaux sont estimés à 600 000 € TTC et la livraison en est prévue à l'automne 2018.

# BUDGET 2017

## CONTINUER À INVESTIR POUR GARANTIR L'AVENIR

**M**algré la baisse considérable des dotations de l'Etat, l'équipe municipale a affiché son ambition de maintenir ses investissements pour Évenos.

« Entre 2013 et 2017, notre commune, à l'instar de la grande majorité des communes, a vu sa Dotation Globale de Fonctionnement fondre, déplore Blandine Monier, Maire d'Évenos. Cette dotation versée par l'Etat aux collectivités, permet de rembourser les frais avancés par les communes pour des services rendus à la population et exercés pour le compte de l'Etat (élections, mariages, recensement...). Cette dotation est essentielle pour permettre à notre commune de remplir sa mission de service public à destination de nos habitants. »

### ÉVENOS N'ÉCHAPPE PAS AU « CASSE-TÊTE »

Évenos n'échappe donc pas au casse-tête obligeant collectivités et intercommunalités à revoir leur stratégie financière avec d'un côté des recettes en forte baisse et de l'autre, des dépenses grandissantes.

« Ces dépenses augmentent de manière mécanique, résume Blandine Monier. Elles résultent d'abord des transferts de compétences de l'Etat non compensés comme la réforme des rythmes scolaires, mais aussi de la hausse des différentes contributions obligatoires comme le Fond de Péréquation consistant à prélever une partie des ressources des collectivités pour les reverser à celles moins favorisées. »

Le défi est donc de taille pour la commune car, pour Madame le Maire et son équipe, l'ambition affichée est claire.

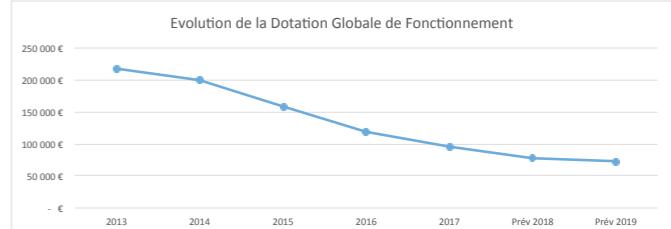
« Nous devons poursuivre nos investissements tout en limitant le recours à l'emprunt. Il s'agit d'un choix majeur pour garantir l'avenir de notre commune, améliorer la qualité de notre bassin de vie, maintenir nos services publics de proximité à destination de nos habitants. »

### POURSUIVRE LA GESTION RIGOUROUSE DES DENIERS PUBLICS

Pour atteindre cet objectif, la commune s'est lancée dans une nouvelle gestion budgétaire avec notamment des prospectives sur les années suivantes pour mettre en place une vraie politique d'investissement.

« Nous poursuivrons notre gestion rigoureuse des deniers publics afin que chaque euro soit utilisé de la manière la plus efficace possible, insiste Madame le Maire, avec la mise en place d'un suivi budgétaire par service et le déploiement généralisé de la comptabilité d'engagement qui permettra de connaître à tout moment et en fin d'exercice la situation exacte de notre budget. Malgré notre gestion rigoureuse, comme de nombreuses communes modestes, nous sommes contraints d'augmenter nos taux d'imposition de 5%. Notre volonté est de limiter au maximum cette hausse qui ne couvrira qu'en partie cette baisse injuste des dotations pénalisant nos collectivités qui, je le rappelle, votent leur budget en équilibre contrairement à l'Etat. Nous comptons enfin sur le soutien et la confiance de nos partenaires comme le Conseil Départemental et le Conseil Régional dont les subventions, même si elles ont baissé, demeurent indispensables pour accompagner les projets de nos communes. »

Enfin la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume reste un partenaire essentiel puisqu'elle réalise notamment des investissements importants sur notre commune.



## DES OBJECTIFS EN CHIFFRE

Pour Évenos, la Dotation Globale de Fonctionnement est passée de 217 331€ en 2013 à 95 983€ pour 2017. Soit une baisse de 121 348€ en 5 ans.

- Le Fonds de Péréquation\* augmentera de plus de 16% pour le territoire de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume soit, pour la seule commune d'Évenos, un prélèvement complémentaire de 5 512€, faisant passer la contribution à plus de 38 000€
- La hausse du taux d'imposition de 5% permettra à la commune de récupérer seulement la somme de 62 000 €
- L'équipe municipale a pour ambition de maîtriser ses dépenses de fonctionnement en maintenant la masse salariale et en réduisant de 8% les charges à caractère général.

### DES INVESTISSEMENTS AU SERVICE DE LA POPULATION

En matière d'investissement, la municipalité souhaite se concentrer jusqu'à la fin du mandat sur des équipements publics structurants comme :

- La construction d'un Dojo à côté de l'école maternelle
- La construction d'un nouveau centre technique municipal afin d'optimiser le fonctionnement des services techniques municipaux
- Une véritable réflexion sur l'urbanisme communal avec notamment la création d'un centre-ville et sur une éventuelle possibilité de mise en oeuvre d'opérations façades sur le hameau de Sainte-Anne dans un premier temps.

\* Le Fonds de Péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), mis en place en 2012, consiste à prélever une partie des ressources des collectivités pour les reverser à celles étant moins favorisées



## ATTENTION CANICULE !

Afin de venir en aide aux personnes isolées, la Mairie d'Évenos a mis en place un numéro d'urgence.  
Si vous êtes seul(e), isolé(e), si votre ou vos voisins vous paraissent en difficulté du fait de leur isolement

Si vous ne pouvez pas intervenir vous-même, merci d'appeler au :

**04 94 98 50 86 ou 06 71 91 30 53** du lundi au vendredi aux heures d'ouverture  
De 8 h / 12 h - 13 h 30 / 17 h 30 le vendredi 16 h 30

ou :

En cas d'urgences : Général : **112** - Pompiers : **18** - SAMU : **15** - Police secours : **17**

## FORMATION DU COMITÉ COMMUNAL DES FEUX DE FÔRETS

En cette période de sécheresse accrue, il est des initiatives indispensables. Ainsi en est-il de la matinée de formation du Comité Communal des Feux et Forêts, le CCFF. Le samedi 15 avril 2017, M. René KORNEKAUER, Président Adjoint du CCFF du Castellet et M. Martial BECH membre du CCFF d'Évenos, ont animé, à la salle Roux du Broussan, une matinée de formation des membres des CCFF d'Évenos et du Castellet, en présence de Madame Blandine MONIER, Maire d'Évenos et de M. Marcel Bech, Président délégué du CCFF d'Évenos.

Après un chaleureux petit-déjeuner partagé, les membres du CCFF d'Évenos et du Castellet, venus en nombre, ont suivi avec attention les différents points abordés lors de cette formation :

- Tout d'abord, la présentation de la cartographie en général avec exercices de recherche de points sur les cartes mises à disposition par l'encadrement,
- Ensuite les missions et droits des CCFF, le rôle du CCFF en relation avec le COF, la conduite à tenir sur une intervention, la mise à disposition du CCFF sur un départ de feu (contact avec le COS, commandement des opérations de secours),

Enfin, l'utilisation des radios fixes ou portatives, l'intégration de l'utilisateur de la radio dans le réseau, la procédure radio : la composition d'un message type, le message de compte rendu, le message de découverte d'un incident ou accident.

Autant d'enseignements extrêmement importants pour participer à l'effort de prévention et protection contre les incendies.

Une autre journée de formation CCFF s'est déroulée le samedi 24 sur l'esplanade du jeu de boules à Ste Anne en présence de Mme MONIER, maire d'Évenos, de Sophie LONG, adjointe au maire du Castellet, des formateurs et de nombreux bénévoles des CCFF d'Évenos, du Beausset et du Castellet.

Plusieurs scénarios d'intervention ont été travaillés simulant des cas réels.

Nous remercions tous les bénévoles qui ont participé activement à cette matinée dans une ambiance studieuse, et également les formateurs pour le partage de leurs compétences, leur dévouement, leur attachement à leurs communes et à leurs CCFF.



## CHANGEMENT DE SENS DE CIRCULATION SUR LE CHEMIN DES GUIS

Pour des raisons de sécurité la commune a jugé nécessaire d'instaurer un sens unique de circulation sur la voie communale Traverse des Guis.

Cette décision a fait l'objet de l'arrêté municipal n°138/2017

### Article 1er :

- Entrée : intersection du chemin des Guis et de la traverse des Guis au n°22 du chemin des Guis.
- Sortie : au n°202 de la Traverse des Guis.

La circulation sera à sens unique et indiquée par la mise en place de panneau de signalisation réglementaire.

### Article 3 :

Les dispositions définies par l'article 1er prendront effet à compter du jour de la mise en place de l'ensemble de la signalisation prévue à l'article 2.



## DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE



Face aux nombreuses infractions commises sur la commune d'Évenos, Madame le Maire et son équipe avaient décidé de mettre en oeuvre l'action « Participation citoyenne ».

Le projet avait été présenté aux élus et aux habitants d'Évenos, lors des réunions publiques des jeudis 16 et 23 mars 2017, organisées par Mme Blandine MONIER, Maire d'Évenos, M. Jean-François ROMÉRO, adjoint, le Capitaine Daniel ROTH, Commandant en second de la Compagnie de Gendarmerie de la Valette du Var et le Brigadier-Chef William NADAL de la police municipale d'Évenos. Participants également le Chef d'escadron Jean Marc PAYET, commandant la Compagnie de gendarmerie départementale de la Valette du Var, le Major Pasqual VILLA, Commandant de Brigade de Gendarmerie du Beausset, l'Adjudant-Chef Laurent TRONCI, de la Brigade de Gendarmerie du Beausset ainsi que M. VESIER, gendarme à la Brigade de Gendarmerie du Beausset.

Il est ressorti de ces réunions l'opportunité de mettre en place un dispositif de « Participation citoyenne » au bénéfice de l'ensemble de la commune d'Évenos.

Cette démarche consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Dans le cadre de ce dispositif, des personnes volontaires et résidantes sur la commune d'Évenos, sont et seront nommées référentes afin de faire suivre au quotidien les actions de solidarité de voisinage et d'échange d'information avec la Gendarmerie.

Cette fonction de référent, assurée en qualité de bénévole et que l'on peut choisir de quitter à tout moment sur simple demande écrite, permettra d'une part de sensibiliser les habitants de notre village à la protection contre des phénomènes de délinquance particuliers, en leur relayant des informations de prévention provenant de la Gendarmerie.

D'autre part, le but est de faciliter, voire d'organiser des actions de solidarité de voisinage afin de veiller sur les domiciles d'habitants absents ou vulnérables.



### Les référents ne seront investis d'aucune prérogative de puissance publique.

Il ne s'agit pas de se substituer aux militaires de la Gendarmerie dans leurs missions de prévention et de répression de la délinquance.

En revanche, par l'action quotidienne au service de la protection des habitants du village, le référent constitue un nouveau maillon d'une chaîne de sécurité élargie et diversifiée, qui s'adapte aux besoins de nos citoyens.

Le conseil municipal, en séance du 03 avril 2017 a approuvé à l'unanimité la mise en place du dispositif de « Participation citoyenne » et a autorisé la signature de la convention à venir.



## POUR NOS AMIS LES ANIMAUX



Le 18 avril 2016, la commune avait, avec la SPA, renouvelé la signature d'une convention d'exploitation de la fourrière animale, excluant le ramassage de tous les animaux ainsi que l'accueil des chats errants et leur stérilisation. Sont considérés comme chats errants par le Code rural, article L211-27, «des chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune.»

Cette convention d'un an avec la SPA est reconductible jusqu'au 31 décembre 2018.

Il nous fallait un autre partenaire pour assurer la stérilisation des chats errants. Nous l'avons trouvé avec l'association «**Minous sans famille**».

Il s'agit d'une association de protection animale créée le 18 avril 2017 dont le siège social se situe à Sainte Anne d'Évenos et qui est gérée par trois personnes dont la présidente, Carie, la trésorière Karine et la secrétaire Virginie.

Leur objectif principal est la stérilisation des chats errants sur la commune ainsi que sur les communes avoisinantes : le Beausset et le Castellet.

Ces chats sauvages une fois stérilisés sont alors remis sur leurs sites

d'origine afin de ne pas perturber leurs habitudes. Elles interviennent également lorsqu'il y a des chatons. Elles les prélevent de leurs sites, les mettent en famille d'accueil afin de les sociabiliser avec les humains et, lorsqu'ils sont prêts, les mettent à l'adoption sous contrat associatif. Cela empêche la prolifération, les maladies comme le coryza ou autres, le but étant de réguler les chats sauvages sur leurs différents sites.

En période de naissances de chatons, l'association a grandement besoin de familles d'accueil pour faire la transition entre la rue et de futurs adoptants. Pour les volontaires, tout est fourni par l'association, que ce soit le matériel ou la nourriture et si besoin les médicaments pour les soins.

Le rôle de la famille d'accueil étant de rassurer les chatons sortis de la rue, de leur apporter du réconfort et de l'amour, de leur apprendre le jeu et bien sûr l'éducation afin qu'ils puissent être adoptés une fois sevrés à deux mois.

Pour ne pas laisser d'animaux en souffrance.

Il est possible de contacter MINOUS SANS FAMILLE sur sa page Facebook.

# FÊTE DE LA PIVOINE



Mme le maire Blandine MONIER et son adjoint Jean TEYSSIER

Le moins que l'on puisse dire est que cette première FÊTE DE LA PIVOINE, initiée par l'équipe municipale et plus particulièrement par Jean Teyssier a connu un franc succès.

Servie par une météo exceptionnelle la fête a drainé plusieurs centaines de personnes.

L'idée est venue du destin commun qui unit cette fleur magnifique et le terroir d'Évenos depuis les années 39-45, où un Ébrosien inspiré à décidé d'en démarrer la culture.

Depuis l'histoire d'amour entre Évenos et la Pivoine ne s'est pas démentie et la commune est devenue un de ses hauts lieux de production.



Grillades pour un pique nique sur place



Coin conseil pour les amoureux des oliviers



Au cours d'un discours inspiré, et après un historique de circonstance, Madame le Maire a remercié tous les participants venus nombreux pour cette première.

Les producteurs avaient répondu «présents» et les très nombreux visiteurs ont pu apprécier toute la qualité de la production locale.

Les amateurs ont pu voir en particulier les pivoines les plus cultivées de nos jours à Évenos, celles de la variété *ruba plena, paenia officinalis*, d'un beau rouge foncé.

Cette variété a donné l'expression *rouge comme une pivoine*.

Un point de restauration sur place, organisé et tenu par le COF d'ÉVENOS et l'ABE, a permis à ceux qui le souhaitaient de suivre les diverses animations qui ont ponctué la journée.

Dans le même temps, une conférence sur la pivoine par M. Raoul De-cugis, organisée par les amis des archives d'Évenos, réunissait tous ceux qui souhaitaient en savoir plus sur cette fleur alliant poésie et mystère.

Depuis bien longtemps notre village n'avait pas connu une telle affluence joyeuse et festive, digne de cette célébration du Printemps...



Ambiance familiale et conviviale d'une journée réussie



Les esprits curieux pouvaient trouver au delà de la riche conférence sur la Pivoine citée précédemment une information sur la fleur dispensée par M. Jean Dicristofaro, lui-même producteur.

Les amateurs de terroir allaient trouver également des informations sur l'olivier avec les Amis des oliviers, ainsi que sur les tomates avec les Tomatophiles. De quoi créer peut-être des vocations...

Par ailleur, toute la journée se sont succédées de multiples animations, de quoi satisfaire les grands et les petits.

Pour les plus jeunes un atelier de dessin de pivoines était prévu et animé par la FCPE d'Évenos.

L'équipe municipale remercie tous les participants à cette première :

Mme Corinne Bodin pour la démonstration de danses amérindiennes, Mme Nathalie de Vito pour celle de country pop line.



Un grand merci également à M. Marc Andreoni pour une présentation de dressage du club canin, toujours très spectaculaire, qui a captivé les visiteurs.

Les chiens et leur maître en travail



# FÊTE DE LA PIVOINE



Les Tomatophiles à pied d'œuvre

Ils ont accompagnés au cours de cette journée les producteurs de pivoines présents sur les lieux, à savoir :

- Guy Dicristofaro
- Sandra Gianti
- Olivier Imbert
- Jean-Marie Ollivier
- Henri Rebuffat
- Jean Teyssier

D'autres producteurs de produits locaux étaient présents : Corinne Rodriguez productrice de jus d'ananas, Didier Bastien, producteur de spiruline, M. Turner présentait du safran, Étienne Rassant, du miel, Ludivine Reynaud, des huiles essentielles, M. Bruna, des fromages de chèvre.

L'artisanat et l'art étaient également au rendez-vous, avec : la peintre Nina Para, la vitrailliste Carline Chaignay, Brigitte Martinez et ses céramiques ainsi que la savonnerie Chabane.

Merci à tous sans oublier un remerciement particulier pour Mesdames Vidal et Romero pour leur participation gourmande et la douceur que leurs crêpes ont apporté à cette journée définitivement réussie.

Aujourd'hui, nous n'avons qu'un souhait : Renouveler le rendez-vous l'année prochaine!



Les artistes en herbe devant leurs œuvres

## COMMUNIQUÉ TRANSPORTS SCOLAIRES

Pour la prochaine rentrée scolaire, des modifications sont apportées dans la procédure d'inscription aux transports scolaires :

- Pour les élèves sortant du périmètre de la CASSB (principalement les lycéens et les enfants fréquentant les établissements privés), les parents devront désormais procéder aux inscriptions pour le transport scolaire auprès de leur commune de domicile.
- Pour les élèves domiciliés et scolarisés à l'intérieur du périmètre de la CASSB (principalement les collégiens de Jean GIONO), les parents continueront de s'adresser à leur commune de domicile, mais une nouvelle fiche d'inscription et l'édition d'une nouvelle carte entreront en vigueur.

La participation familiale est maintenue à 120 €/an/élève.

Nous rappelons, toutefois, aux parents que les inscriptions seront ouvertes en Mairie d'ÉVENOS à compter du 1er juin 2017 (avec une interruption du 28 juillet au 21 août 2017).

Aussi, afin d'éviter l'affluence des derniers jours précédant la rentrée scolaire, il est souhaitable d'effectuer votre démarche au plus vite.

Pièces à fournir : 2 Photos d'identité, 120 € (chèque ou espèce) correspondant à la participation familiale forfaitaire annuelle, justificatif de domicile.

Nous comptons sur votre compréhension.

## LES RYTHMES SCOLAIRES À ÉVENOS

Dépôis l'annonce du retour possible à la semaine de 4 jours, les collectivités étaient dans l'attente de la parution du décret\*.

L'inspection d'académie a interrogé toutes les communes sur leur choix. La municipalité a répondu qu'elle souhaitait revenir à la semaine de 4 jours, dès que les modalités juridiques et techniques de ce retour seraient connues.

Cependant, la commune d'Évenos est engagée avec la FOL jusqu'au 22 décembre 2017 pour l'accueil de loisirs, les Nap et le périscolaire. Par ailleurs, cinq contrats aidés ont été recrutés pour le fonctionnement des écoles et des activités périscolaires. Depuis fin mai, la pérennité du financement des contrats aidés par l'état, au bénéfice des collectivités notamment, semble compromise.

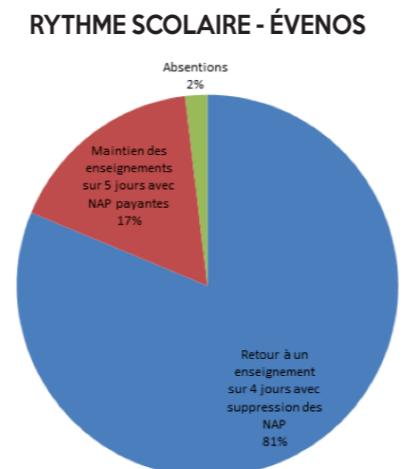
En conséquence, face à ce flou juridique, il a semblé plus raisonnable de ne pas procéder à des changements hâtifs et de maintenir, pour le moment, comme les communes de Sanary et de Saint-Cyr, le fonctionnement des rythmes scolaires sur 4.5 jours.

Parallèlement, nous avons procédé à un sondage auprès des parents des enfants scolarisés sur les écoles maternelles et élémentaires de la commune (dont vous trouverez le résultat ci-contre) afin de connaître leur avis.

Comme ce sondage le montre, la commune avait une bonne vision des souhaits des parents.

La municipalité d'Évenos est pour un retour à la semaine de 4 jours, mais dans le souci constant de l'intérêt des enfants et des parents elle n'a pas souhaité se précipiter et vivre une rentrée scolaire désorganisée.

La municipalité sera particulièrement attentive aux évolutions législatives et réglementaires à venir.



\*Le décret Blanquer relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques est sorti le 27 juin 2017.

## GRAINES DE JARDINIERS

### POTAGER A L'ÉCOLE ÉDOUARD ESTIENNE

Initié par Bruno FOURNIER, de l'association des jardiniers potagistes du Beausset, le potager de l'école Édouard Estienne continue d'être exploité par les élèves de la commune, lors des nap.



La relève est désormais assurée bénévolement par Roland BRIANÇON, père de Sophie BRIANÇON, conseillère municipale.

Il a pris très à cœur son rôle de jardinier « référent » auprès des animateurs et des enfants. Dans un souci d'amélioration, il a pensé un nouvel aménagement du potager avec des planches en bois pour une circulation plus aisée à travers les rangs de légumes, une table de travail réalisée à 100 % en matériel de récupération. D'autres idées sont encore à venir ...



Afin de financer ce potager pour jardiniers miniatures, hormis la vente de légumes aux parents chaque jeudi, un prochain rendez-vous est fixé avec les Soroptimists (association qui octroie une aide financière au potager) en juin pour une visite du jardin, accompagnée d'un goûter pour les enfants.

Une info de dernière minute : un second potager vient de revoir le jour à l'école du Broussan !



### L'ÉCOLE DU BROUSSAN : refuge LPO

« La classe de CP-CE1-CE2 de l'école du Broussan a participé au projet EDD « A l'école des oiseaux » financé par la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume.

Dans ce cadre, nous avons travaillé avec Élise COUGNENC, intervenante de la LPO, à la découverte des oiseaux : leur anatomie, l'adaptation au milieu dans lequel ils vivent, leur mode de vie (en passant notamment par des jeux de rôle lors de la sortie nature), etc ...

Mais tout ce travail n'aurait pas été aussi riche sans l'observation quotidienne des oiseaux du jardin de l'école. En effet, nous avons mis en place un refuge LPO à l'école (pour une durée de 3 ans) grâce à un investissement de 75€ financé par la coopérative scolaire et cela nous a permis de recevoir un nichoir (installé par les services techniques de la Mairie) ainsi que du matériel pédagogique.

En retour, cette convention « Refuge LPO » nous engage à respecter la biodiversité dans ce refuge (espace sans chasse, utilisation de produits biodégradables, respect et accueil des espèces ...). Nous avons également installé des mangeoires pendant la saison hivernale.

Le bilan de ce projet est très positif. Les élèves se sont énormément impliqués. Nous avons également eu la chance d'observer les oiseaux au quotidien, grâce au nichoir, aux mangeoires et à cette classe donnant directement sur le jardin.

**Nous avons même eu droit à la visite d'une mésange dans la salle de classe, celle-là même qui a élu domicile dans notre nichoir !**

Céline Fraticelli et ses élèves



### SORTIE EN FAMILLE AVEC LE CENTRE DE LOISIRS D'ÉVENOS



Un partenariat entre la commune, le centre de loisirs et l'association Chapis Chapos a permis, entre autres projets, l'organisation d'« une journée famille » le mercredi 19 avril 2017 au Mourillon. Un pique-nique en famille et des olympiades pour petits et grands étaient au menu !

Devant le succès de la journée, il a été décidé de renouveler l'expérience à la rentrée prochaine.



Tout au long de l'année, le CCAS, le Centre Communal d'Actions Sociales, propose rendez-vous et activités aux seniors Ébrosiens.

Ainsi, le 21 février 2017, lors d'un premier après-midi récréatif, animé par le très sympathique Michel SYLVESTRE, de nombreux participants ravis avaient répondu présents. Un autre rendez-vous est programmé le jeudi 28 septembre 2017 à 14h à la Salle Roux au Broussan par le CCAS qui espère encore plus de participants.

Le 6 juin 2017, un nouveau rendez-vous a réuni seniors et élus avec Mme le Maire Blandine Monier, Mmes Sandrine Novasik et

Marianne Poncelet, adjointes ainsi que M. Jean Teyssier Adjoint. Étaient présentes également des membres du CCAS, Mme Raymonde Hugonnier, ancienne maire et Mme Isabelle Vittoz pour un joyeux repas organisé au restaurant RN 8 d'Ollioules.

Toujours mis en musique par Michel SYLVESTRE, pour l'occasion offrant sa prestation, le déjeuner s'est déroulé dans une ambiance joyeuse et très conviviale.

Tous les Ébrosiens présents ont demandé le renouvellement de cet événement.

## FÊTE DES VOISINS

Le 19 mai, les Ébrosiens ont prouvé, si besoin était, que les verbes accueillir et faire la fête se conjuguent sans faute sur Évenos.

À l'occasion de la fête des voisins, les 3 hameaux d'Évenos ont joué le jeu et les Ébrosiens se sont retrouvés autour de généreux buffets installés dans différents lieux du village.

Des moments chaleureux dont on ne se lasse pas!



Mme le Maire accompagnée par Marianne Poncelet, adjointe et Sophie Briançon, conseillère municipale, à la fête des voisins organisée au quartier Coreil par la famille Briançon



Suite de cette journée chaleureuse et conviviale à Nèbre pour finir autour du verre de l'amitié

## LES ENTREPRENEURS SOUS LES ÉTOILES

C'est dans le cadre enchanteur du fort du Pipaudon, mis à disposition par Mme le Maire, que se sont retrouvés les très nombreux entrepreneurs du territoire réunis lors de l'événement annuel : «LES ENTREPRENEURS SOUS LES ÉTOILES». À l'origine de cette rencontre trois co-organisatrices : Christine NADEAU, psychothérapeute et spécialiste en gestion de crise, Laurence PERRIN, chargée de mission à l'ADETO et Nathalie BRUNELLI, Mirobolus, créatrice de sites internet.

Le rendez-vous fut réussi!

La commune d'Évenos accompagne cette manifestation visant à dynamiser l'économie locale.



## LE FESTIVAL DES CHAPELLES

Comme pour chacune de ses éditions, le festival des chapelles, grand pèlerinage musical parcourant les chapelles de Provence, a fait une halte à ÉVENOS.

Créé en 2008, la vocation de ce festival est de faire découvrir au public les nombreuses chapelles de Provence aux qualités architecturales et acoustiques très diversifiées, par l'organisation de concerts de très grande qualité avec l'aide d'artistes reconnus sur la scène nationale et internationale.



Cette dixième édition n'a pas failli à la règle et c'est le 29 avril 2017 que le Trio HERMARQUE a posé ses archets à la chapelle de Nèbre le temps d'une soirée.

Le Trio HERMARQUE composé par Stéphane Rullière au violon, Daniel Dalto à l'alto et Éric Courrèges au violoncelle

La virtuosité et la musicalité de ce trio complice compte parmi les plus belles formations françaises de musique de chambre.

## CARMEN À ÉVENOS

«En DIRECT DU FESTIVAL D'AIX EN PROVENCE»  
LE 6 JUILLET À ÉVENOS

À l'initiative de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, La Régie Culturelle Régionale et le Festival d'Aix-en-Provence ont proposé la projection gratuite en direct du Festival d'Aix-en-Provence de l'opéra « Carmen » de Georges Bizet

le jeudi 6 juillet à 21h30

au boulodrome de Sainte-Anne d'Évenos.

Lancées à Aix en 2008 avec les Instants d'été, les projections gratuites et en direct (ou en différé) du Festival dans des lieux de plein air étendent leur rayonnement à la fois international, national et régional.

Avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, chaque année, près de trente villes accueillent ces retransmissions en région. En 2017, le Festival d'Aix renforce sa politique de projections publiques gratuites en partenariat avec la Régie Culturelle Régionale et plusieurs acteurs culturels régionaux.

## OYEZ, OYEZ !!! HUMOUR À NÈBRE



Àvec le concours de la municipalité d'Évenos la Compagnie RATA-FIA THÉÂTRE va fêter ses 20 ans en organisant une fête Médiévale Burlesque « LES HISTÉRIQUES DE NÈBRE »

Ainsi les 2 et 3 septembre 2017, ÉVENOS au Vieux Village va passer à l'heure médiévale avec un marché d'artisans plus que médiévaux, des jeux d'antan, des spectacles et le concours du meilleur costume. Et clou de ces réjouissances : l'élection de la princesse du vieil ÉVENOS...

Pour poursuivre le plaisir de la fête, repas spectacle le samedi soir avec chipendales médiévaux.

Renseignements et réservation repas : 06.62.68.94.79

Prix du repas 30 € adulte / 10 € - de 12 ans / gratuit - de 6 ans



## MADAME FRANCINE RENCHON N'EST PLUS

Madame Francine RENCHON, fondatrice de la Bibliothèque de Sainte Anne d'ÉVENOS en 1992 est décédée le 10 avril 2017 dans sa 90ième année. Cette grande dame est restée jusqu'à la fin fidèle à son image, élégante et digne.



Avant de prendre la direction de la bibliothèque de Sainte Anne d'Évenos, elle fut responsable d'édition dans une entreprise Anglo-Suisse où elle était spécialiste des choix d'impression de livres d'Art de grande qualité, ce qui lui permit de rencontrer de nombreux artistes.

Femme de très fort caractère qui a élevé ses 3 enfants toute seule, après une vie professionnelle bien remplie, elle s'installe à ÉVENOS pour sa retraite retrouvant des amis, habitants le village de Nèbre, connus dans l'édition à Paris.

Rapidement, elle prend ses marques et veut promouvoir la lecture et les Arts autour d'elle.

Elle forme une équipe pour créer avec l'aide de *Bibliothèque pour Tous* et la municipalité de l'époque un lieu de culture dans la Maison Marie, salle Espace. Son oeuvre continue à la bibliothèque Salle espace à Sainte Anne d'ÉVENOS sous la présidence de Mme Liliane Dat et ses bénévoles.

Très chaleureuse, Francine, suscitait une très grande sympathie et un très grand respect pour son immense culture, toujours discrète, sa dimension humaine, son humour, son amour du prochain, de la Culture et de la Nature.

Francine, vous resterez dans la mémoire de tous ceux et celles qui vous ont rencontrée, ici et ailleurs.

Toutes nos pensées les plus sincères vont à sa famille.

## MONSIEUR PAUL ANDRÉ NOUS A QUITTÉ



Notre « ancien maître d'école » et directeur de l'école de Sainte Anne d'Évenos, Monsieur Paul ANDRÉ, nous a quitté le 28 mars 2017.

Fils de facteur et d'enseignante, il fit de brillantes études secondaires et entra à la faculté de Médecine de Lyon pour devenir médecin. Mais la guerre brisa son rêve.

Réfractaire au STO, il s'échappa des chantiers, couvert par son chef lors d'une permission de 48h. Recherché par la milice, il rejoignit le maquis du Vercors, base de la résistance française regroupée dans le massif du Vercors, où son rôle était d'assurer le ravitaillement des maquisards durant trois années.

Le 20 juillet 1944, son compagnon d'armes lui dit d'aller voir sa mère, malade à Valence, et il s'y rendit. Le 21 juillet 1944, simultanément 15 000 allemands montèrent à l'assaut du Vercors et à la place du parachutage des armes pour les résistants ce furent les troupes de parachutistes allemands qui arrivèrent. Le Vercors tombait.

Sa connaissance parfaite du terrain, lui permit d'échapper aux arrestations.

A Valence, il échappa aux bombardements de la ville, caché dans le seul immeuble resté debout dans le quartier. Alors, il s'engagea dans la première DFL (Division de la France Libre), qui libéra Lyon, Colmar, Strasbourg.

Il était écrit que sa mission devait continuer.

A la fin de la guerre, sur les conseils de sa mère, il rentra à l'Éducation Nationale par l'École Normale de Lyon en 1947.

Après quelques remplacements à Toulon, au Beausset, à Saint Zacharie, il arriva en 1952 à l'école primaire de Sainte Anne d'Évenos, où il prit ses fonctions de directeur (comme sa mère précédemment), en charge des classes de CM1 et CM2 et préparation au certificat d'études. En 1983, il prit sa retraite.

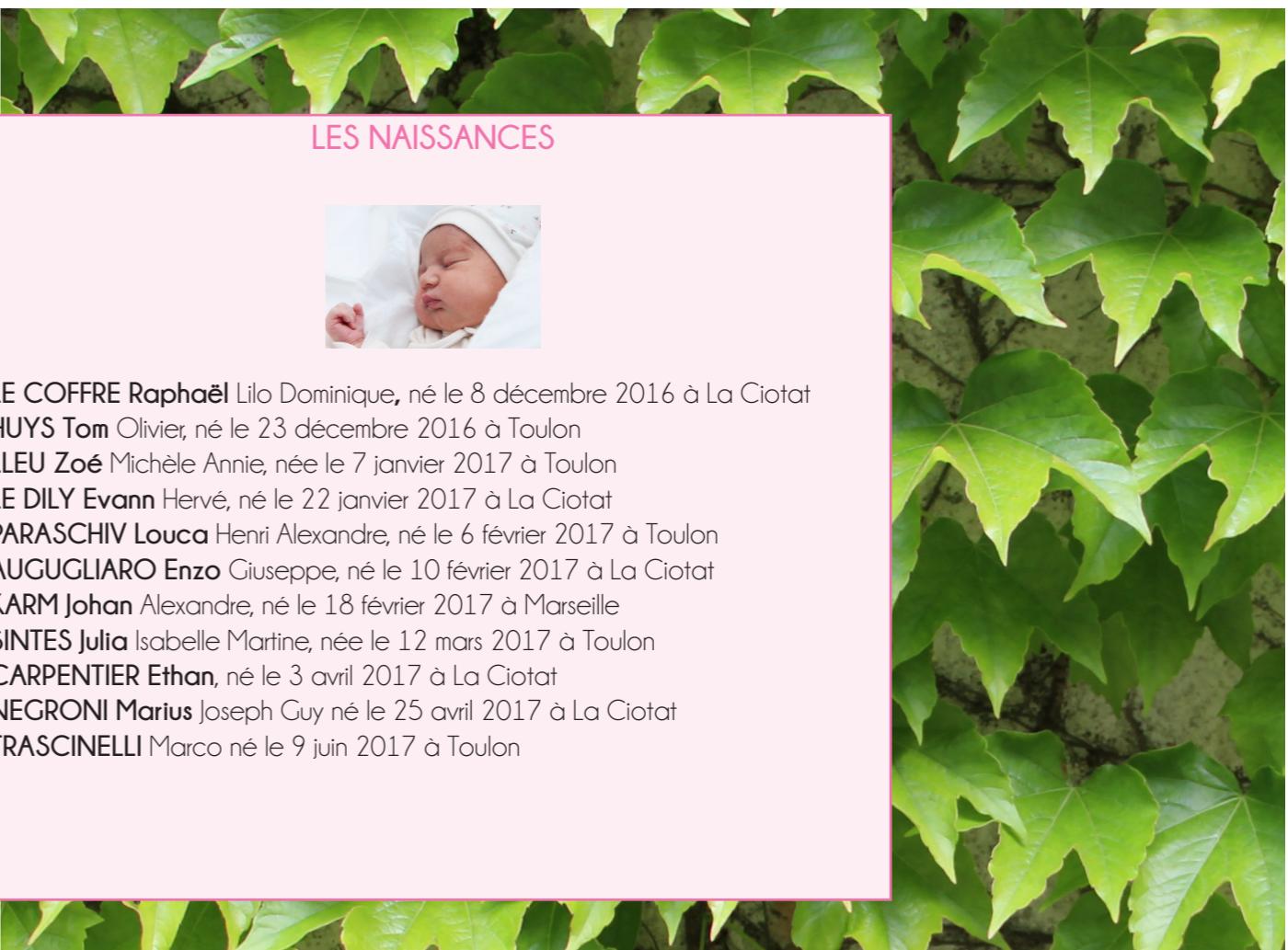
L'engagement pris dans sa jeunesse au nom de la liberté, il le poursuivit dans l'enseignement.

Pour lui, la connaissance était la liberté.

Trente années d'enseignement, pendant lesquelles il a transmis son savoir à des générations d'enfants, en leur inculquant les valeurs républicaines fondamentales, le civisme, la tolérance et l'universalité. Comme le témoigne son engagement citoyen et son temps investi dans des journées accordées aux enfants d'immigrés Italiens, Portugais, Algériens qui travaillaient aux carrières, afin de faciliter leur intégration.

Pour tout cela, Monsieur ANDRÉ était un homme aimé et respecté de tous, à commencer par ses élèves.

C'est pour cette raison que nous avons décidé de donner son nom au nouvel espace de sport et de loisirs dédié à la jeunesse et situé à côté de sa maison. Il se dit qu'il était impatient de pouvoir voir les enfants y jouer.



### LES NAISSANCES



**LE COFFRE Raphaël** Lilo Dominique, né le 8 décembre 2016 à La Ciotat  
**HUYS Tom** Olivier, né le 23 décembre 2016 à Toulon  
**LLEU Zoé** Michèle Annie, née le 7 janvier 2017 à Toulon  
**LE DILY Evann** Hervé, né le 22 janvier 2017 à La Ciotat  
**PARASCHIV Louca** Henri Alexandre, né le 6 février 2017 à Toulon  
**AUGUGLIARO Enzo** Giuseppe, né le 10 février 2017 à La Ciotat  
**KARM Johan** Alexandre, né le 18 février 2017 à Marseille  
**SINTES Julia** Isabelle Martine, née le 12 mars 2017 à Toulon  
**CARPENTIER Ethan**, né le 3 avril 2017 à La Ciotat  
**NEGRONI Marius** Joseph Guy né le 25 avril 2017 à La Ciotat  
**TRASCINELLI Marco** né le 9 juin 2017 à Toulon



### LES MARIAGES

**RAHOU Kamel et MESSINA Gilles** le 2 juin 2017  
**TRANKLE Delphine et BOLZER Jérémy** le 4 juin 2017  
**RANKOVIC Sandrine et CAVALLINI Gilles** le 10 juin 2017  
**THEODOSSI OU Maureen et LE DILLY Erwan** le 16 juin 2017  
**NOBILI Tiffany et SEBASTIAN Jean-Philippe** le 1 juillet 2017

### ILS NOUS ONT QUITTÉS

**RIEDINGER Marie Josèphe** le 20 janvier 2017  
**GENTY épouse KRIEGER Paulette Alice** le 6 mars 2017  
**ANDRÉ Paul Aimé** le 28 mars 2017  
**PEETERS veuve RENCHON Francine** le 10 avril 2017  
**LE BARS Alain Yves Marcel** le 16 avril 2017  
**BOREANI Claude Roger** le 22 mai 2017  
**BOUGARAN Gwénola Marie-Madeleine** le 1er juin 2017  
**PEREZ Robert Edmond** le 10 juin 2017  
**GRÉGOIRE Jean-Claude André** le 22 juin 2017  
**BASSET veuve EYNAUD Louise Lucienne Blanche** le 23 juin 2017



# D'ÉVENOS



## CULTURE

jeudi 6 juillet

**CARMEN** retransmission organisée par la municipalité et la Région  
21h30 sur le terrain de boules à Ste Anne

**Samedi 2 et dimanche 3 septembre**  
Exposition de peinture Art en Var  
Toute la journée salle E. Roux au Broussan

**Samedi 2 et dimanche 3 septembre**  
Médiévale organisé par Ratafia  
Toute la journée à Nèbre

**Samedi 9 et dimanche 10 septembre**  
Journée du patrimoine : exposition Botto organisée par M. Jean-Michel Agnel et les Amis du Patrimoine  
Toute la journée à la mairie annexe de Nèbre

**Jeudi 5 octobre**  
18h00 Conférence organisée par le Forum  
Salle G. Hugues à Ste Anne

**jeudi 2 ou 9 novembre**  
18h00 Conférence organisée par le Forum  
Salle G. Hugues à Ste Anne

**Jeudi 7 décembre**  
18h00 Conférence organisée par le Forum  
Salle G. Hugues à Ste Anne

## CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

**Vendredi 14 juillet**

**Fête Nationale** organisée par la municipalité et l'AACVG  
10h30 au Broussan puis Nèbre et Ste Anne

**Lundi 21 Août**

**Célébration de la libération d'Évenos** organisée par la municipalité et AACVG  
11h00 au monument aux morts de Nèbre

**Mardi 29 août**

**Messe et commémoration E. d'Orves**, organisation municipalité et AACVG  
10h30 Messe au Broussan

**Samedi 11 novembre**

Cérémonie patriotique, organisée par la municipalité et l'AACVG à Nèbre  
10h00 Messe et chant à l'église, 11h00 danses folkloriques  
11h30 cérémonie aux monuments aux morts de Nèbre

**Mardi 5 décembre**

Commémoration organisée par la municipalité et l'AACVG  
16h45 Monument aux morts de Ste Anne

## LA VIE DES ASSOCIATIONS

Samedi 1 juillet

20h00 Gala de danse des Associations Arts et Mouvements sur le terrain de boules à Ste Anne

Samedi 8 juillet

20h00 Paëlla organisée par l'ABE sur le terrain de boules à Ste Anne

Vendredi 14 juillet

19h00 Repas moules au rateau, organisé par la Ruche au Broussan salle E. Roux

Vendredi 21 juillet

19h30 Repas corse avec José Suzzoni et spectacle organisés par le Comité des Fêtes sur le terrain de boules à Ste Anne

Samedi 22 juillet

21h30 Spectacle année 80 avec Voyage voyage à Ste Anne d'Évenos organisé par le Comité des Fêtes

Dimanche 23 juillet

10h30 Concert de la Lyre provençale, organisé par la municipalité au jardin Salle Espace à Ste Anne

21h30 Soirée comédie musicale avec Souvenir Souvenir à Ste Anne organisée par le Comité des Fêtes.

Samedi 29 juillet

19h00 Soupe au pistou, organisée par les 3 clochers sur le terrain de boules à Ste Anne

Samedi 5 août

21h30 Soirée jazz avec Andréa Caparros Trio organisée par le Comité des Fêtes devant l'église de Nèbre

Lundi 14 août

20h00 Soirée paëlla avec Michel Sylvestre organisée par le Comité des Fêtes salle E. Roux au Broussan

Dimanche 3 septembre

Vide-grenier organisé par l'ASAM toute la journée sur le terrain de football au Broussan

Vendredi 8 septembre

16h30 **Forum des Associations** organisé par la municipalité sur la piste de danse à Ste Anne

Jeudi 28 septembre

14h30 Après-midi récréative organisée par la municipalité salle E. Roux au Broussan

Mardi 31 octobre

19h00 Soirée jeux Halloween organisée par l'association la Ruche Salle E. Roux au Broussan

Vendredi 8 décembre

16h30 **Illumination du sapin** organisée par la municipalité et les associations sur le terrain de boules à Ste Anne

Samedi 9 décembre

**TÉLÉTHON**, loto et concours de boules, animation pour les enfants Toute la journée sur le terrain de boules à Ste Anne

Lundi 24 décembre

22h00 Messe de minuit avec concert par Pau à Cha Pau - Église de Nèbre

# TOURISME

# LOISIRS

## ÉVENOS : DESTINATION DE RANDONNÉE

Une bonne nouvelle en ce premier semestre 2017 : la commune d'Évenos vient d'être répertoriée par la Fédération Française de Randonnée.

Les crêtes du Croupatier, bien connues par nos marcheurs locaux, sont distinguées et font l'objet d'une fiche de randonnée.

La réalisation de ce chemin de randonnée est le résultat de l'action conjointe du Département, de la FFR et de la CASSB. Cette initiative ne peut qu'être saluée avec plaisir car elle participe au positionnement d'Évenos comme destination de «tourisme vert» et accompagne l'impulsion souhaitée par l'équipe municipale.

**Rando fiche®**

**PR® Les Crêtes du Croupatier**

**3H30 11,7 km**

**SITUATION**  
Le Broussan à 8km de Sainte-Anne d'Évenos par la N8 puis la D62

**PARKING**  
Salle polyvalente

**DIFFICULTÉS !**

- Circuit à ne pas effectuer par temps pluvieux,
- Passage d'un gué entre 7 et 1,
- Passage étroit, rocallieux entre 7 et 1,
- Passage glissant selon la saison entre 7-1,

**À DÉCOUVRIR EN CHEMIN**

- Hameau Le Broussan
- Fours à cade
- Vue sur le Mont Caume
- Panorama au Sud de la rade de Toulon et les îles d'Or au port de Bandol
- Ruine de la tour du Télégraphe de Chappe
- Panorama à l'Ouest le bec de l'Aigle, Évenos son château, Pic de Bergagne, Sainte-Baume
- Vue sur les Gorges du Destel

**À DÉCOUVRIR EN RÉGION**

- Evenos : église romane St Martin du XIII ème , ruine du château féodal, chemin de ronde (calade)
- Le Beausset : maison de la poupée, chemin des oratoires
- Ollioules : village provençal

**Code de balisage PR® FF Randonnée**

Bonne direction  
Changement de direction  
Mauvaise direction

**1**

• Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume : 0494982660, agglo@sudsaintebaume.fr, www.provence-sud-sainte-baume.com.  
• Conseil Départemental du Var : 0483957995.

**Comité**

• Comité Départementale de la Randonnée Pédestre du Var : 38 rue Picot, 83000 Toulon, 0494421501, cdrp83@orange.fr, var.ffrandonnee.fr.

RFN09 - Le nom Rando fiche® est une marque déposée, nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation de la Fédération française de la randonnée pédestre. © FF Randonnée 2017.



PR®

# Les Crêtes du Croupatier

